

ANNEXE DESCRIPTIVE AU DIPLÔME (Exemple fictif master)

La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES.

Elle vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc).

Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé.

Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

UNIVERSITÉ DE : Z

1 - INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME :

1-1- Nom(s) patronymique : **X**
Prénom : **Y**

1-2- Date de naissance (J/M/A) :
22/11/1980

1-3- Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant) :
246810

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLÔME

2.1. Intitulé du diplôme : **master de Sciences Humaines et Sociales, mention planification territoriale et développement local**

2.2. Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme : **Géographie, Sociologie, Gestion**

2.3. Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme : **Université de Z : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur.**

2.4. Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours : **Idem que 2-3**

2.5. Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement/les examens : **Français**

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLÔME

3.1. Niveau du diplôme : **grade de master (300 crédits européens compatibles ECTS).**

3.2. Durée officielle du programme d'étude : **Le master se déroule sur quatre semestres.**

3.3. Conditions d'accès : - **Licence de géographie, sociologie, économie, sciences de gestion, science politique, pour accès au premier semestre,**
 - **sur dossier pour accès au troisième semestre.**

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLÔME ET LES RÉSULTATS OBTENUS.

4.1. Organisation des études : **Plein temps.**

4.2. Exigences du programme : **Ce programme a pour objectif général de former des professionnels(les), spécialistes en planification territoriale et développement local, dans une perspective de développement humaniste et durable. Il vise à réintroduire la dimension humaine dans la logique de développement.**

Le programme poursuit les objectifs spécifiques suivants : A l'issue de son cursus, l'étudiant doit :

- **être capable de maîtriser les techniques et méthodes de la dynamique territoriale et du développement local ;**
- **comprendre de façon globale les problématiques de développement, incluant les dimensions sociale et culturelle ;**
- **animer et mobiliser dans le processus de développement des collectivités locales ;**
- **être "un développeur territorial" compétent pour : dresser des diagnostics de territoire, mobiliser les acteurs locaux et les organiser en réseaux, promouvoir les dimensions sociale et culturelle du développement, définir des axes et stratégies de développement, formuler des plans d'action et des stratégies de mise en œuvre, accompagner et évaluer les projets de développement, apporter des contributions significatives à l'évolution de ce champ d'intervention professionnelle (créativité et innovation).**

Pour atteindre ces objectifs, le programme utilise une pédagogie active où l'étudiant est conduit à jouer un rôle d'acteur de sa formation (lectures préparatoires aux cours, études de cas) et il privilégie le travail d'équipes comme mode d'apprentissage.

Un stage de 12 semaines en milieu professionnel avec rapport de stage (75 pages) et soutenance de rapport est obligatoire.

4.3. Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus : (si ces informations figurent sur un relevé officiel veuillez le mentionner).

Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de crédits.

U.E étudiées		Nombre de crédits obtenus
Code cours	Semestre 1 et 2 : 60 crédits : 12 UE	
GEO 8456	Géographie et écologie	5
SOC7654	Socio-géographie du développement	6
GEO8034	Espace et rapports sociaux	5
EUR8228	Transformation des liens sociaux et appropriation de l'espace urbain	6
EUR8464	Politiques sociales et l'urbain : mutations et enjeux	6
ANG2043	anglais	2
GEO8291	Aménagement et planification territoriale	5
GEO7012	Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel	6
INS8834	Services de proximité et économie sociale	6
EUR8027	Communauté locale et développement communautaire	5
EUR8333	Économie spatiale et dynamiques urbaines	6
ANG3050	anglais	2
		Sous/total : 60 crédits
	Semestres 3 et 4 : 60 crédits : 6 UE	
GES8612	Gestion de projets en aménagement	6
GEO7514	Patrimoine naturel et développement local	6
GEO7513	Système d'information géographique	5
ENV1876	Évaluation des impacts environnementaux	5
	Stage en milieu professionnel	22
DRO2210	Finances publiques locales	6
		Sous/total : 60 crédits
	Total:	120 crédits

4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes :

Chaque UE fait l'objet de contrôles, en contrôle continu ou en contrôle continu et examen final comptant chacun pour la moitié de la note.

Chaque UE est notée de 0 à 20, de 0, la note la plus basse et 20, la note la plus haute.

10 est la note suffisante pour la validation d'une UE.

Notation établissement	Notation ECTS	Répartition des étudiants ayant réussi.
16 à 20	A	10 %
14,2 – 15,9	B	25 %
12,6 – 14,1	C	30 %
11 – 12,5	D	25 %
10 – 10,9	E	10 %

4.5. Classification générale du diplôme :

Non applicable

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLÔME.

5.1. Accès à un niveau supérieur : **Inscription en doctorat possible sur autorisation du chef d'établissement sur proposition du directeur de l'école doctorale après avis du directeur de thèse.**

5.2. Statut professionnel conféré : (si applicable)

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. Renseignements complémentaires : **Le stage professionnel a été effectué dans la société XXXXX**

Le projet portait sur :

6.2. Autres sources d'informations :

cf. site internet de l'université : <http://www.universitedeZ.fr>

7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date : **le 30/10/2003**

7.2. Signature : **X**

7.3. Qualité du signataire : **X**

7.4. Tampon ou cachet officiel : **X**

8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL (LES SYSTEMES NATIONAUX) D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

Cf pièce jointe annexe 2